

**Fiche de données de sécurité**  
**Règlement n° 1907/2006/CE**

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit : Isonet T<sup>3</sup>**

**RUBRIQUE 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

**Isonet T<sup>3</sup>**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Produit phytosanitaire.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

CBC BIOGARD S.A.S.  
BP 30059  
67012 Strasbourg CEDEX  
FRANCE  
info@cbcbiogard.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro ORFILA (INRS) : +33(0)1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Corrosion cutanée/irritation cutanée-Catégorie 2.  
Dangers pour le milieu aquatique- Danger aigu, catégorie 1.  
Dangers pour le milieu aquatique- Danger chronique, catégorie 1.

**2.2 Éléments d'étiquetage**



**ATTENTION**

Mention de danger :

H315: Provoque une irritation cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

## Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit : Isonet T<sup>3</sup>**

PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### 2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT ou au critère vPvB.

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom	CAS -N° EU - N°	Classification (Reg. EC 1272/2008)	Concentration (%)
(E,Z,Z)-3,8,11-Tetradecatrien-1-yl acétate	163041-94-9	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 1: H410	70-80
(E,Z)-3,8-Tetradecadien-1-yl acétate	163041-87-0	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 1: H410	6-10
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410	2
2-(3-tert-butyl-2-hydroxy-5-methylphenyl)-5-chloro-2H-benzotriazole	3896-11-5 223-445-4	Skin Irrit. 2, H315	2

Informations complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

-Retirer les vêtements souillés.

-Après inhalation: Amener la victime à l'air libre, la maintenir au repos. Consulter un médecin en cas de symptômes.

-Après contact avec la peau: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se manifeste ou persiste.

-Après contact avec les yeux: Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

-Après ingestion: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

## Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit :** Isonet T<sup>3</sup>

### **RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés : dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

### **RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités : Ramasser par un moyen mécanique. Pour de grandes quantités : Ramasser par un moyen mécanique. Collecter les diffuseurs/ampoules Contenir et collecter mécaniquement et éliminer en conformité avec la réglementation locale. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Libération d'odeur: Séparer des produits sensibles aux odeurs. Autres données sur les conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais. Conserver à une température ne dépassant pas 5 °C.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit phytosanitaire, insecticide : Attractif phéromone (confusion sexuelle).

# Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit :** **Isonet T<sup>3</sup>**

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

2,6-di-tert-butyl-p-cresol (CAS 128-37-0): VME 10 mg/m<sup>3</sup>.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (Type A).

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166).

Autres : EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(E,Z,Z)-3,8,11-Tetradecatrien-1-yl acétate + (E,Z)-3,8-Tetradecadien-1-yl acétate

- a) Aspect : .....liquide, incolore à jaunâtre
- b) Odeur : .....caractéristique
- c) Seuil olfactif : .....non déterminé
- d) pH (pH mètre) : .....2,4-4,6
- e) Point de fusion/point de congélation : .....non déterminé
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : .....non déterminé
- g) Point d'éclair : .....165°C
- h) Taux d'évaporation : .....non déterminé
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : .....non déterminé
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : .....non déterminé
- k) Pression de vapeur : .....0,015-0,020 Pa
- l) Densité de vapeur : .....non déterminé
- m) Densité relative : .....0,901-0,911
- n) Solubilité(s) : .....de faible solubilité dans l'eau
- o) Coefficient de partage: n-octanol/eau : .....non déterminé
- p) Température d'auto-inflammabilité : .....non déterminé
- q) Température de décomposition: .....non déterminé
- r) Viscosité: .....non déterminé
- s) Propriétés explosives: .....non explosible
- t) Propriétés comburantes: .....non comburant

### 9.2 Autres informations

Aucune.

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit :** Isonet T<sup>3</sup>

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la section 7.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts, oxydants puissant, bases fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

(E,Z,Z)-3,8,11-Tetradecatrien-1-yl acétate + (E,Z)-3,8-Tetradecadien-1-yl acétate

DL<sub>50</sub> rat (par voie orale) >5000 mg/kg bw

DL<sub>50</sub> rat (par voie cutanée) >2000 mg/kg bw

CL<sub>50</sub> rat (par inhalation) >5,29 mg/L

Irritation de la peau Irritant cutané, catégorie 2

Irritation des yeux Non irritant

Sensibilisation de la peau Non sensibilisant

Cancérogénicité : Pas de données requises.

Mutagénicité des cellules germinales : Pas de données requises.

Toxicité pour la reproduction : Pas de données requises.

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

(E,Z,Z)-3,8,11-Tetradecatrien-1-yl acétate + (E,Z)-3,8-Tetradecadien-1-yl acétate

Poisson 6,35 mg/L

Invertébrés aquatiques 0,38 mg/L

Plantes aquatique(s) 0,45 mg/L (EbC50)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données requises.

**Fiche de données de sécurité**

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit : Isonet T<sup>3</sup>****12.4 Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT ou au critère vPvB.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun.

**RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**Produit :

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé :

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

**RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

ADR : 3082

IATA : 3082

IMDG : 3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR/RID : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S.

IATA : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S.

IMDG : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR-classE : 9

ADR-labelling : 9+P.A:



IATA-classE : 9

IATA-Label : 9

IMDG-classE : 9

**14.4 Groupe d'emballage**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Oui

## Fiche de données de sécurité

Règlement n° 1907/2006/CE

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit :** Isonet T<sup>3</sup>

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnel : E

ADR : 335

IATA-Passenger Aircraft : 964

IATA-Cargo Aircraft : 964

IATA-ERG : 9L

IMDG-EMS : F-A,S-F

IMDG-Storage category : A

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non évalué.

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1432, 1433, 1173 L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, mentions de danger, Conseil de Prudence dans les sections 2 – 15.

### Mention de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### Conseil de Prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### -Modifications / suppléments :

Mise en conformité EPI (Reg (EU) 2016/425).

**Fiche de données de sécurité**  
*Règlement n° 1907/2006/CE*

Version 1.1

(Remplace la version 1.1 du 03/11/2020)

Date de révision : 22/12/2020

**Produit :**

**Isonet T<sup>3</sup>**